

## L'AGRICULTURE

## L'UTILISATION ET LE LOGEMENT DES ANIMAUX DE LABORATOIRE

A l'appel de l'ordre du jour.

**L'hon. Michael Starr (Ontario):** Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au très honorable premier ministre? Par compassion, le premier ministre ne pourrait-il songer à prendre des mesures législatives visant à restreindre et à contrôler l'utilisation et le logement des animaux de laboratoire, ainsi que leur vente et leur transport, à l'exemple de la loi que le Congrès américain a adoptée le 24 août dernier? Le premier ministre songerait-il à la possibilité de présenter une mesure législative analogue ou préférable à celle que les États-Unis ont adoptée?

**Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, j'étudierai volontiers cette question, mais je ne puis promettre qu'une pareille mesure soit présentée à la Chambre au cours de la présente session.

## LES POSTES

## LES INSCRIPTIONS SUR LES SACS DE COURRIER

A l'appel de l'ordre du jour.

**L'hon. Jean-Pierre Côté (ministre des Postes):** Monsieur l'Orateur, comme en fait foi le hansom, le chef de l'opposition m'a posé hier la question suivante:

Est-il vrai que son ministère, en collaboration avec le Service pénitentiaire canadien, a pris des dispositions pour la fabrication de sacs de courrier sur lesquels l'inscription «Poste royale» serait remplacée par les sigles C.P. ou P.C.?

Et j'ai répondu:

Monsieur l'Orateur, je ne suis pas au courant de la chose. Je tiendrai la question pour préavis, mais je dois dire que les sacs n'ont jamais porté l'inscription «Poste royale».

Aujourd'hui, mon ministère m'a fourni de plus amples détails. Je ne savais pas ce qu'il en était parce que la dernière commande de sacs de courrier passée au pénitencier remonte au 2 mai 1966. Comme je l'ai dit hier, l'inscription «Poste royale» n'a pas été supprimée pour la bonne raison qu'elle n'a jamais figuré sur les sacs de la poste officielle du Canada, et aucune mesure n'a été prise en vue de faire inscrire le sigle P.C. sur ces sacs.

**Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de l'opposition):** Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre affirme-t-il qu'aucun pénitencier ne confectionne de sacs de courrier portant l'inscription C.P. ou P.C., selon le cas? Je n'ai pas très bien saisi les paroles du ministre.

**L'hon. M. Côté:** J'ai dit que la dernière commande de sacs passée au pénitencier remonte au 2 mai 1966 et qu'on n'a pris aucune mesure pour y faire inscrire le sigle P.C.

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Le ministre ferait mieux de communiquer avec le pénitencier de Dorchester, je crois.

## LES PÉNITENCIERS

## TRAVAIL PLUS PRODUCTIF POUR LES DÉTENUS

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Frank Howard (Skeena):** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question complémentaire au solliciteur général. N'envisagerait-il pas la possibilité de confier aux détenus des pénitenciers un travail un peu plus productif que le raccommodage des sacs de courrier?

## LES NATIONS UNIES

## L'ADMISSION DE LA CHINE CONTINENTALE—L'AUTODÉTERMINATION DE FORMOSE

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. David MacDonald (Prince):** Monsieur l'Orateur, ma question a trait à une question antérieure relative à la politique de notre gouvernement quant aux deux Chines. Le premier ministre pourrait-il nous dire si cette politique des deux Chines renferme le principe d'autodétermination pour Formose?

**Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre):** Oui, monsieur l'Orateur. L'attitude que nous avons adoptée—et tous les partis représentés à la Chambre l'appuieront j'en suis sûr—est la suivante: aucune décision intéressant l'avenir de la population de Formose ne devrait être prise sans le consentement de ses habitants. Je pourrais peut-être ajouter qu'en la matière notre ligne de conduite a été celle de l'universalité sans expulsion.

## LES TRANSPORTS AÉRIENS

## LES LIGNES D'AIR CANADA DESSERVIES PAR D'AUTRES COMPAGNIES

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Eldon M. Woolliams (Bow-River):** Monsieur l'Orateur, le ministre des Transports me dirait-il s'il a discuté avec ses fonctionnaires et la Commission des transports de l'opportunité de permettre à d'autres lignes aériennes d'assurer un service-voyageurs et un service de messageries dans les régions où la situation est maintenant critique et qui ne bénéficient d'aucun service?